

Vœux aux personnalités

08 janvier 2016

Proposition de discours pour le Préfet du Calvados

version 08 janvier, 17h

Mesdames et Messieurs les députés, Madame et Messieurs les sénateurs et président du Conseil départemental,

Monsieur le Président de l'Union amicale des maires du Calvados, Monsieur le maire de Caen, Mesdames et messieurs les maires du Calvados,

Monsieur le Premier Président de la cour d'appel, Madame le Procureur général,

Colonel Bresson, commandant adjoint de la Région de Gendarmerie de Normandie, et commandant du groupement de gendarmerie départementale

Monsieur le Directeur départemental de la sécurité publique,

Monsieur le Président du tribunal de grande instance de Lisieux, Madame et Monsieur le Procureur près les tribunaux de grande instance de Caen et Lisieux,

Mesdames et Messieurs les membres du conseil régional,

Mesdames et Messieurs les membres du conseil départemental,

Monsieur le recteur de région académique, Monsieur le directeur académique,

Mesdames et Monsieur les Sous-préfets,

Mesdames et Messieurs les directeurs des services de l'Etat en Région et dans le département,

Colonel Trochu, délégué militaire départemental,

Colonel Jacob, commandant en second du groupement de gendarmerie départementale,

Monsieur le Président de l'Université de Caen,

Monsieur le Directeur général des services de la Région,

Monsieur le Président du tribunal de commerce de Caen,

Monsieur le Président général du conseil de Prud'hommes de Caen,

Mesdames et Messieurs les présidents des chambres consulaires,

Monsieur le bâtonnier, Mesdames et Messieurs les présidents des ordres professionnels,

Mesdames et Messieurs les représentants de syndicats,

Mesdames et Messieurs les chefs d'entreprise et d'associations,

Mesdames et Messieurs les Présidents des associations d'anciens combattants,

Messieurs les représentants des cultes,

Mesdames et Messieurs, chers collègues,

C'est un plaisir pour moi de vous recevoir ce soir, ici, dans les magnifiques et historiques salons de la Préfecture du Calvados, pour cette cérémonie des vœux qui coïncide, à quelques jours près, avec mon arrivée parmi vous. Je vous remercie de m'avoir fait l'honneur de votre présence. Je félicite chaleureusement ceux d'entre vous qui viennent de prendre leurs nouvelles fonctions cette semaine, ayant eu ainsi la courtoisie de me laisser les précéder de quelques jours.

Je tiens à vous dire le bonheur qui est le mien de pouvoir prendre mes fonctions en tant que Préfet du Calvados, et je mesure avec enthousiasme et détermination les nouvelles responsabilités qui m'incombent. Cette cérémonie des vœux est pour moi une belle occasion d'inaugurer nos futures relations, avec vous tous, forces vives de notre département, que vous en administriez le territoire, que vous soyez garantes de son tissu social ou que vous en créiez la richesse économique et culturelle.

Je souhaite d'abord rendre un hommage très chaleureux au travail de mon prédécesseur, le Préfet Jean Charbonniaud, auquel je succède uniquement dans ses qualités de Préfet de département. Je salue l'action d'un grand serviteur de l'Etat, collègue et ami : durant les 18 mois de son exercice, sa grande connaissance des trois départements de l'ancienne Basse-Normandie, comme son expérience accumulée durant toute sa carrière lui auront permis d'accompagner de nombreux projets, de mettre en œuvre la réforme territoriale, l'instauration de l'état d'urgence suite aux tragiques attaques de Paris a marqué les derniers mois de ses fonctions préfectorales.

Au 1^{er} janvier, notre pays est entré dans une nouvelle année, après celle de 2015, année terrible, qui s'est ouverte sur les attentats des 7 et 8 janvier et refermée sur ceux du 13 novembre. Nous avons commémoré cette semaine le triste anniversaire des attentats de Charlie Hebdo et de l'Hyper Cacher, alors que nous sortons à peine d'une vague d'attaques qui a laissé le pays dans la

douleur et la consternation. Ce que cette adversité a révélé, c'est la grande solidarité des Français autour des valeurs républicaines, des droits et des libertés fondamentales, et leur fraternité. Dans le Calvados, la mobilisation de tous a été au rendez-vous, je le sais :

- les forces de l'ordre, auxquelles je rends hommage et à qui j'ai rendu visite sur le terrain dès le 31 décembre après-midi, avant même ma prise de fonction officielle, ont assuré la sécurité de nos concitoyens avec professionnalisme et dévouement,
- les élus, que mon prédécesseur a réunis dans le sillage des événements, ont répondu présent,
- les citoyens ont exprimé leur unité.

C'est le premier devoir de l'Etat, la première de ses missions régaliennes, d'assurer partout la sécurité et l'ordre public, plus particulièrement dans le contexte actuel de l'état d'urgence. Le Président de la République a annoncé le maintien d'un haut niveau de vigilance pour la surveillance de nombreux lieux, et des textes tels que la révision constitutionnelle et la loi sur la procédure pénale seront présentés au Parlement. L'ordre public est la condition même de l'exercice des libertés, pour que le pays continue de vivre et de prospérer.

Au 1^{er} janvier 2016, la conjoncture économique nationale est celle d'une reprise, lente, graduelle et progressive. D'après les prévisions de l'INSEE, la croissance serait de 0,4 % du PIB par trimestre pour le premier semestre de 2016, rejoignant ainsi le même rythme que celle de la zone euro. L'année 2015, exception faite de l'impact des attentats sur l'économie, a bel et bien enclenché une dynamique de reprise, due à des facteurs macro-économiques internationaux confortés par l'action constante et déterminée du gouvernement pour soutenir les entreprises dans la création d'activité.

Le taux de chômage a tendance à se stabiliser au niveau national sur les trois derniers mois (avec une hausse d'en moyenne 0,1 % entre fin août et fin novembre). Par rapport à fin octobre 2015, le nombre de demandeurs d'emploi inscrits en catégorie A diminue de 0,4 %. Pour consolider cette reprise, notamment en accompagnant les demandeurs d'emploi, le Président de la République a annoncé un dispositif exceptionnel de 500 000 formations supplémentaires à leur destination, dans les métiers en tension ou les secteurs d'avenir, tels que les transitions numériques et écologiques. 2016 doit permettre la mise en œuvre des réformes législatives importantes de 2015 que sont la prime d'activité et la généralisation de la complémentaire santé pour chaque salarié, et d'aller plus loin, avec le lancement de la simplification du Code du travail.

Je souligne qu'une statistique publiée hier est très encourageante : le Calvados est caractérisé par une progression de 10,7 % de l'emploi intérimaire sur les 11 derniers mois, soit plus du double de la croissance nationale : c'est l'indice supplémentaire avant-coureur de nouvelles embauches.

Au 1^{er} janvier 2016, le Préfet du Calvados n'est plus préfet de Région, ce qui a pu susciter des inquiétudes quant à la place du département dans la nouvelle configuration territoriale.

La réunification de la Normandie est d'abord une chance pour tous les Normands : les entreprises ne connaissent pas de frontières administratives, et grâce à un territoire désormais clairement identifié, elles pourront mieux se positionner, notamment par rapport à l'Ile-de-France, et « chasser en meute » à l'international. Ma première visite hier matin dans une entreprise pharmaceutique exemplaire à Hérouville Saint Clair m'a déjà montré le savoir-faire et le dynamisme à l'export des entreprises du département.

Pour le Calvados, j'ai la conviction que la Grande Normandie représente une opportunité, dont nous devons nous saisir. Le fait que le siège du Conseil régional soit implanté à Caen, et le maintien du rectorat, de l'ARS, de la DRAAF et de la DRAC, constituent un facteur important dans la préservation de l'équilibre territorial, mais ce sont surtout les atouts du département qui renforcent sa capacité de pôle d'attractivité. C'est ce rayonnement que je m'attacherai à amplifier, en prenant appui sur le dynamisme du tissu économique et social dont vous êtes, en tant que « forces vives » de la Nation, les représentants.

Comme me l'avait fait remarquer mon prédécesseur, le Calvados est un territoire qui a l'avantage d'avoir pour l'essentiel sa reconversion industrielle derrière lui, et peut se projeter sereinement dans l'avenir.

De l'énergie de l'agglomération caennaise, spécialisée dans les activités de pointe dans le domaine médical et la R&D, au dynamisme de l'économie touristique de la côte fleurie aux plages du débarquement, en passant par l'agroalimentaire dans le Bessin et le Virois, les nombreuses AOP du pays d'Auge, le poids de l'industrie automobile, et le secteur des NTIC, florissant en plein cœur du bocage, il y a là une conjonction de forces et de ressources passionnantes que je souhaite découvrir rapidement et avec le soutien de l'ensemble des services de l'Etat, amplifier leur développement avec enthousiasme : le développement économique territorial est ma priorité, après la sécurité et l'ordre public. Il passe par la création d'un environnement administratif favorable au développement de l'emploi, à l'éclosion et à la croissance des projets et des entreprises, petites ou grandes.

Ainsi, le Calvados occupe, et est appelé, à mon avis modeste de très récent Normand d'adoption, à occuper une place centrale dans la Normandie réunifiée.

Notre rayonnement dans la Normandie réunifiée sera conforté par une réorganisation des collectivités locales, grâce à la nouvelle carte des intercommunalités, qui sera effective au premier

janvier 2017, et à la dynamique, très forte en Calvados, de création de communes nouvelles. Les nouvelles intercommunalités, dont le projet actuel, encore en débat, en compte 18 au lieu de 37, pourront se positionner avec force et monter en compétences, de même pour les communes nouvelles, qui portent des projets ambitieux pour mettre en valeur la spécificité et l'identité de leur territoire.

Au 1^{er} janvier 2016, plus que jamais, se fait sentir un besoin d'Etat, pour réaffirmer son rôle régalien et garantir la sécurité et la cohésion nationale autour des valeurs de la République. Si la protection de nos concitoyens mobilisera nos efforts, cet impératif ne doit pas nous empêcher d'avancer, de libérer l'emploi, les initiatives et la créativité. Après la réussite de la COP 21, un grand chantier d'avenir sera lancé sur le déploiement des énergies nouvelles, la rénovation énergétique des bâtiments et le développement de mobilités respectueuses de l'environnement.

Sachez que je mettrai mes pas dans ceux des grands représentants de l'Etat qui m'ont précédé ici, comme Préfet du Calvados, je pense bien sûr à Jean Charbonniaud, à Michel LALANDE mais aussi à Rémy PAUTRAT qui a été mon patron, un très grand patron, lorsque j'étais auprès de lui en Nord-Pas-de-Calais et qui, je le sais, a marqué de son empreinte la mémoire des habitants du département.

« S'il y a un état d'urgence sécuritaire, il y a aussi un état d'urgence économique et social », a dit le Président de la République, lors de ses vœux à la Nation.

C'est sur ces deux fronts conjoints que je souhaite me battre avec vous, et réussir ensemble, grâce à vous.

Je souhaite à chacun d'entre vous une très bonne et très heureuse année 2016.